

—INVESTIR

Vendredi - Samedi - Dimanche 4
- 5 - 6 décembre 2009

[Envoyer à un ami](#) | [Imprimer cet article](#)

—RECHERCHE**Lipper: frais de gestion des fonds peu différenciés**

Le marché européen des fonds de placement est extrêmement concentré. Environ 80% des avoirs sous gestion se trouvent dans seulement 15% des fonds offerts par l'industrie. Cette part énorme se trouve entre les mains de seulement 4% des gestionnaires d'actifs. De l'autre côté, 65% des fonds ont une taille inférieure à 50 millions d'euros. La logique des économies d'échelle voudrait que les grands fonds appliquent des commissions moins élevées. Mais Lipper constate qu'elles «restent pratiquement les mêmes, peu importe la taille d'un fonds. Cela suggère que l'industrie ne peut (ou ne veut) pas baisser les frais de gestion même pour les plus grands fonds.» La distribution d'ETF aux particuliers, qui pourrait exercer une certaine pression sur les commissions, se trouve notamment freinée par le fait que ceux-ci ne versent pas de rétrocessions aux vendeurs de fonds. Par conséquent, ils restent réservés aux institutionnels. Et pour les autres, «il faut conclure qu'une guerre de prix n'aura pas lieu dans un avenir proche».

Les espoirs que les frais de gestion plus bas appliqués dans le cadre de fonds versant des commissions de performance conduisent à des coûts plus bas se voient également déçus. Dans le cas des fonds en actions, les frais totaux tournent autour de 1,6%, avec ou sans rémunération liée à la performance. Le peu de conscience qu'ont les investisseurs européens de l'impact que les frais de gestion peuvent avoir sur un placement à long terme ne met certainement pas beaucoup de pression sur l'industrie des fonds. Au point que Lipper prédit que la tendance à la hausse des frais va se poursuivre.